

Robert GALLEY
Ministre de l'Equipement
et du Logement

ELECTIONS LEGISLATIVES
du 30 juin 1968

2e CIRCONSCRIPTION DE L'AUBE



Jacques DELHALLE
Maire Adjoint de Troyes

ÉLECTRICES,

ÉLECTEURS,

Pour ma première présentation devant le corps électoral, vous m'avez apporté un encouragement exceptionnel. Je vous en remercie.

A travers le pays, une union semblable s'est manifestée pour la défense des mêmes idéaux.

Ainsi le coup d'arrêt porté le 30 mai à l'entreprise de subversion totalitaire et la mobilisation des consciences à l'appel du Président de la République ont permis ce sursaut national. C'est dans la légalité, par le suffrage universel, que le pays vient de censurer les provocateurs et les fauteurs de troubles. C'est dans l'ordre retrouvé que nos citoyens vont demain effacer les traces de la crise.

Il faut donc reconstruire et d'abord achever de bâtir la majorité solide qui seule permettra une défense efficace de nos institutions. Il faudra ensuite restaurer notre économie blessée, rétablir un climat social meilleur et entreprendre les réformes indispensables à la poursuite de notre progrès.

C'est pourquoi je convie ceux d'entre vous qui ont porté leurs voix au premier tour sur un autre candidat mais qui ne sont séparés de nous par rien d'essentiel, à se joindre à notre lutte électorale d'abord, à notre œuvre de rénovation ensuite.

Ceux qui refusent l'anarchie, le désordre, la collectivisation des terres et des moyens de production, ceux qui souhaitent le maintien des libertés fondamentales, ceux qui recherchent le progrès social dans l'ordre et l'expansion économique, ceux qui désirent des réformes conduisant à la participation de tous, ceux enfin qui n'envisagent les mutations indispensables que dans le cadre de notre civilisation, tous ceux-là font partie de la majorité.

Face aux candidats communistes, choisissez celui qui veut défendre la République, la liberté, la légalité, la paix civile.

R. GALLEY

VU LES CANDIDATS.

GRANDE IMP. DE TROYES